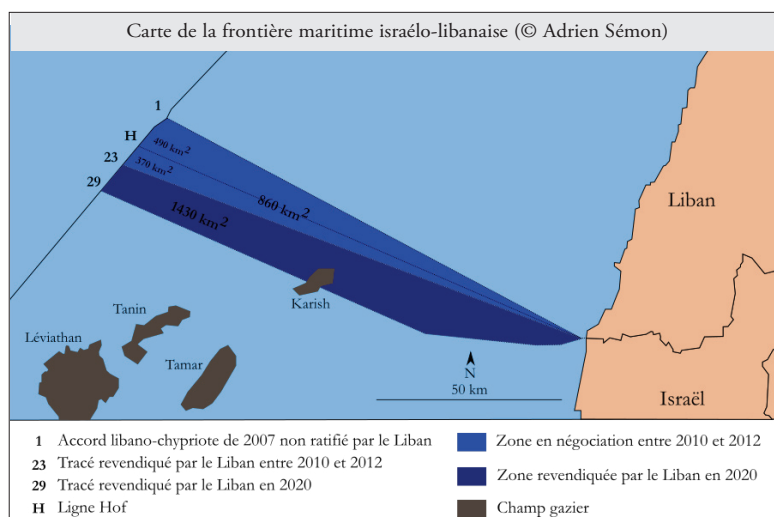


# La négociation de la frontière maritime israélo-libanaise : droit international et intérêts géopolitiques

Sébastien ROVRI

Étudiant en Master II à l'Institut français de Géopolitique. A réalisé un échange au sein de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth. Travaille à la rédaction d'un mémoire sur les actions informationnelles du *Hezbollah*. Rédacteur au sein de Nemrod-ECDS (Enjeux contemporains de défense et de sécurité).

Israël et le Liban cherchent à se lancer dans la grande aventure gazière en Méditerranée orientale, au même titre que Chypre, l'Égypte, la Syrie, la Turquie et la Grèce. Toutefois le désaccord sur la délimitation de leurs Zones économiques exclusives (ZEE) respectives gêne fortement l'exploitation des ressources naturelles.



Alors que la Syrie vient de confier l'exploration du potentiel en hydrocarbures de sa ZEE autoproclamée – qui déborde sur les eaux libanaises – à la société russe Kapital <sup>(1)</sup>, le différend frontalier avec Israël revêt pour le Liban un caractère plus

<sup>(1)</sup> KHOURI Alexandre, « Frontière maritime Liban-Syrie : les enjeux d'une polémique », *L'Orient-Le Jour*, 2 avril 2021.

urgent et conflictuel. Le désaccord porte sur 2 290 km<sup>2</sup> <sup>(2)</sup> de ZEE. Le temps presse pour le pays du Cèdre. L'effondrement de son économie paupérise chaque jour un peu plus sa population. Depuis 2019, la livre libanaise a perdu 85 % <sup>(3)</sup> de sa valeur et plus de la moitié des Libanais vit désormais sous le seuil de pauvreté. La terrible explosion du 4 août 2020 n'a fait que catalyser une crise systémique de long terme et illustrer l'ampleur de la corruption des élites dirigeantes. Avec une dette publique qui dépasse les 90 milliards de dollars <sup>(4)</sup> fin 2019, le Liban possède un ratio dette/PIB de 180,7 % <sup>(5)</sup>.

Autre motif d'urgence : la présence de gisements gaziers est avérée au Sud du pays, mais elle n'est que supposée au Nord. L'État hébreu a lancé l'exploration et l'exploitation de plusieurs gisements sur son territoire marin (Léviathan, Tamar) <sup>(6)</sup>, tandis que dans les eaux libanaises, les travaux du *consortium* dirigé par Total n'en sont qu'au stade des prospections tant que le risque juridique et sécuritaire à la frontière perdure <sup>(7)</sup>. La guerre de 2006, douloureuse pour les deux pays, avait causé de grandes destructions au Liban et stoppé son économie deux années durant. Son souvenir incite les deux parties à privilégier la voie des négociations, bien que parsemée d'obstacle. Les deux États sont officiellement toujours en guerre et n'entretiennent pas de relations diplomatiques. La nécessité d'un dénouement rapide implique par ailleurs de négocier la frontière maritime séparément de la frontière terrestre, sur laquelle le Liban conteste au moins 13 points <sup>(8)</sup>. Ces deux facteurs ont respectivement impliqué des arrangements spécifiques ; un accord cadre de négociations indirectes pilotées conjointement par les États-Unis et l'ONU, et l'inflexion du *Hezbollah*, qui refusait, jusqu'à maintenant, de traiter les frontières terrestre et maritime séparément. Outre les revendications territoriales servant la rhétorique de la « résistance », les deux tracés sont géographiquement imbriqués. Avec la méthode dite de l'équidistance, qui part du point de frontière terrestre côtier, un simple écart de quelques mètres sur terre débouche sur plusieurs dizaines voire centaines de kilomètres carrés en mer. Le Liban accuse notamment Israël d'avoir placé le point de Ras Naqoura 25 mètres à l'intérieur de son territoire <sup>(9)</sup>.

## L'échec des négociations de 2020

Le conflit frontalier remonte à l'année 2010, après la découverte de potentielles ressources gazières dans les fonds marins de la zone frontalière. Auparavant, bien que

<sup>(2)</sup> HOUSSARI Najia, « Le Liban, en position de faiblesse, reprend les pourparlers sur les frontières maritimes avec Israël », *Arab News*, 2 mai 2021 ([www.arabnews.fr/](http://www.arabnews.fr/)).

<sup>(3)</sup> LABEYRIE Isabelle, « Le Liban, pays au bord de l'effondrement », *France Info*, 12 mars 2021 ([www.francetvinfo.fr/](http://www.francetvinfo.fr/)).

<sup>(4)</sup> « Au Liban, la dette publique en hausse de 9,2 % », *L'Orient-Le Jour*, 30 novembre 2020.

<sup>(5)</sup> ABBOUD Magaly, « Le Liban en "dépression économique sévère", selon la Banque mondiale », *L'Orient-Le Jour*, 8 avril 2021.

<sup>(6)</sup> « Israël sur le point de lancer ses exportations de gaz vers l'Égypte », *Le Monde de l'Énergie*, 17 décembre 2019 ([www.lemondedelenergie.com/](http://www.lemondedelenergie.com/)).

<sup>(7)</sup> TOTAL ÉNERGIES, « Total renforce sa position en Méditerranée avec l'entrée dans deux blocs d'exploration au large du Liban », 9 février 2018 ([www.totalenergies.com/](http://www.totalenergies.com/)).

<sup>(8)</sup> MEIER Daniel, « Au Sud-Liban, la *Blue Line* comme marqueur du *post-conflit* ? », *L'Espace Politique* n° 33, 2017/3 (<https://journals.openedition.org/>).

<sup>(9)</sup> KHALIFEH Paul, « Négociations Liban-Israël : les 25 mètres qui changent la donne », *Middle East Eye*, 29 octobre 2020 ([www.middleeasteye.net/](http://www.middleeasteye.net/)).

les deux États fussent en guerre et qu'aucun accord sur les ZEE n'existât, un *modus vivendi* était en vigueur et la ligne de bouées de *Tsahal* épousait l'ancienne revendication libanaise <sup>(10)</sup>. Les négociations des années 2010-2012 ont échoué et ce n'est que huit ans plus tard qu'elles reprirent. À l'époque, le différend portait sur 860 km<sup>2</sup> de surface maritime, entre la revendication libanaise de la ligne 23 et la ligne 1 israélienne, toutes deux partant de Ras Naqoura <sup>(11)</sup>. Le diplomate américain Frederic Hof, en charge de la médiation, proposait une ligne de démarcation attribuant 55 % (490 km<sup>2</sup>) de la zone contestée au Liban et 45 % (370 km<sup>2</sup>) à Israël. La ligne Hof n'a contenté aucune des deux parties ; notamment le Liban pour qui les méthodes de calcul utilisées sont contraires au droit international.

Face à la crise économique, le gouvernement libanais a estimé judicieux de reprendre les négociations, tout comme Israël, soucieux de lancer l'exploitation de son gisement Karish. En octobre 2020, la mise en place d'un accord-cadre <sup>(12)</sup> a permis la reprise de discussions indirectes dans les locaux des Forces intermédiaires des Nations unies au Liban et la mission de maintien de la paix de l'ONU, situés dans le village de Naqoura. Si les Nations unies ont un rôle de supervision et de logistique, la diplomatie américaine pilote la médiation. Un rôle essentiel, puisque les délégations ne s'échangent pas leurs arguments directement. En outre, l'accord-cadre stipule que la négociation de la ZEE doit être suivie de celle sur la délimitation terrestre. Les deux sont intimement liées comme le démontre la polémique sur le point de départ de la frontière maritime sur le rivage.

Le processus s'est arrêté dès le mois de décembre quand la partie libanaise a ajouté 1 430 km<sup>2</sup> à ses revendications territoriales <sup>(13)</sup>. Cette position maximaliste s'appuie sur un argumentaire juridique fondé sur un rapport <sup>(14)</sup> du *United Kingdom Hydrographic Office*, produit en 2011 et rendu public qu'en décembre 2020. Israël a répliqué par une nouvelle demande également maximaliste avec une limite de ZEE montant au niveau de la ville de Saïda. Cet épisode a soldé la fin du cycle de décembre 2020 par un énième échec. Le 4 mai 2021 <sup>(15)</sup>, une nouvelle réunion a eu lieu sans amélioration significative.

## Les diverses interprétations du droit international et ses limites

Dans la mesure où ni Israël, ni le médiateur américain n'ont ratifié la convention de Montego Bay de 1982, le droit international maritime (DIM) devient un argument

<sup>(10)</sup> RIZK Sibylle, « Les dessous du nouveau litige frontalier entre le Liban et Israël », *Commerce du Levant*, 2 septembre 2011 ([www.lecommercedulevant.com/](http://www.lecommercedulevant.com/)).

<sup>(11)</sup> *Ibidem*.

<sup>(12)</sup> ABI RAMIA Julien, « Le Liban annonce des pourparlers à venir avec Israël sur les frontières disputées », *L'Orient-Le Jour*, 1<sup>er</sup> octobre 2020 ([www.lorientlejour.com/](http://www.lorientlejour.com/)).

<sup>(13)</sup> Babin Justine, « Frontière maritime : le Liban à l'offensive », *Commerce du Levant*, 10 novembre 2020 ([www.lecommercedulevant.com/](http://www.lecommercedulevant.com/)).

<sup>(14)</sup> SKAFF Charbel, « Liban-Israël : enjeux des négociations qui portent sur 1 800 km<sup>2</sup> », *L'Orient-Le Jour*, 9 janvier 2021.

<sup>(15)</sup> « Aoun : "Un signe de la volonté du Liban de préserver la stabilité et la paix régionales" », *L'Orient-Le Jour*, 4 mai 2021.

La négociation de la frontière maritime israélo-libanaise :  
droit international et intérêts géopolitiques

parmi d'autres, une variable d'ajustement dans un rapport de force où le pragmatisme consistant à obtenir le compromis le plus avantageux possible est la seule réalité.

En effet, la ligne Hof présentée par les États-Unis afin de partager le triangle de 860 km<sup>2</sup> de la discordance initiale s'écarte du DIM pour tenter de trouver une solution politique sans être irréprochable au plan technique. Tout d'abord, le point de départ du tracé n'est pas sur le rivage, mais en mer, à 3 milles de Naqoura <sup>(16)</sup>. Ensuite, le diplomate Frederic Hof a pris en compte des rochers inhabités <sup>(17)</sup> dans son calcul, notamment celui de Takhlit, ce qui désavantage fortement le Liban même si celui-ci bénéficiait de 55 % du triangle contesté.

Toutefois, la revendication israélienne de la ligne 1, n'est pas dénuée d'arguments juridiques. Celle-ci s'appuie sur l'accord entre Chypre et le Liban pour délimiter leurs ZEE respectives. Le texte, signé sous le gouvernement de Fouad Siniora en 2007 <sup>(18)</sup> ne fut jamais ratifié par le Liban à cause d'une erreur de calcul dont les autorités ne se sont rendues compte qu'après coup. Les enjeux de la négociation s'inscrivent dès lors dans une dimension non plus bilatérale mais tripartite. Dans cette perspective, Chypre a proposé de renégocier le traité afin de dénouer la situation <sup>(19)</sup>, sans que le dossier n'ait connu d'évolution jusqu'ici.

Pour comprendre les enjeux derrière les revendications des deux camps, l'approche juridique se révèle insuffisante car les deux États ne suivent pas les mêmes règles. Une partie de la réponse s'explique par la réalité géographique du terrain. Chacune des parties sait que sa revendication maximale n'aboutira pas et qu'un compromis est nécessaire. En revanche, chacune tente de garantir sa souveraineté totale sur des champs d'hydrocarbures. Dans le cas d'Israël, qui exploite déjà les gisements Léviathan et Tamar, c'est le champ Karish qu'il s'agit de protéger, la dernière revendication libanaise venant empiéter sur celui-ci. Si Karish, dont les travaux d'exploration sont bien avancés, est une ligne rouge pour Israël, pousser son avantage plus au nord reste à l'ordre du jour étant donné le caractère incertain et possiblement significatif des ressources de la zone frontalière. Concernant le Liban, la situation est similaire avec son bloc 9 et le « Qana Prospect » un champ en cours d'exploration apparu récemment dans les cartes publiées par la presse libanaise <sup>(20)</sup>. La souveraineté libanaise sur ce champ est entravée par la ligne 1 israélienne, la ligne Hof et même la ligne 23, revendication initiale du Liban.

Au demeurant, rappelons que l'échec de la négociation bilatérale s'inscrit aussi dans le contexte géopolitique régional et les tumultes de la scène politique libanaise.

<sup>(16)</sup> KHOURI Alexandre, « Frontières maritimes : pourquoi la délégation libanaise conteste la ligne Hof », *L'Orient-Le Jour*, 19 avril 2021.

<sup>(17)</sup> *Ibidem*.

<sup>(18)</sup> SKAFF Charbel, *op. cit.*

<sup>(19)</sup> *Ibidem*.

<sup>(20)</sup> EL-HAGE Anne-Marie, « L'armée libanaise s'accroche aux 1 430 km<sup>2</sup> », *L'Orient-Le Jour*, 21 avril 2021.

## Un Liban affaibli face à Israël

Les récents événements de la géopolitique moyen-orientale prêtent à penser qu'Israël est en position de force pour négocier en poursuivant une stratégie pragmatique et opportuniste. Fort de l'indéfectible soutien américain, l'État hébreu a normalisé ses relations avec les Émirats arabes unis, Bahreïn, le Soudan et le Maroc <sup>(21)</sup>. Israël a également renforcé ses liens informels avec l'Arabie saoudite, qui de son côté s'est progressivement éloignée du Liban depuis 2017 <sup>(22)</sup>. À l'échelle de la Méditerranée orientale, le Liban paraît également esseulé, étant un des seuls pays de la zone à ne pas faire partie du Forum *EastMed* pour le gaz, une plateforme visant à accentuer la coopération sur l'exploitation des ressources *offshores* <sup>(23)</sup>.

Sur le plan intérieur, l'alliance du « 8 mars » composée du Courant patriotique libre (CPL) de Michel Aoun, président de la République, du parti Amal de Nabih Berri, président du Parlement, et du *Hezbollah* contrôle la réalité du pouvoir politique au Liban par ses deux postes clés et sa majorité au Parlement. Unis en surface, ces partis sont en fait en concurrence pour le « monopole souverainiste » selon Michel Meier <sup>(24)</sup>, notamment Amal et le CPL. Lorsque Nabih Berry, favorable à des négociations sur la base des 860 km<sup>2</sup>, réussit à mettre en place l'accord-cadre fin septembre 2020, il fut accusé de céder à la pression américaine matérialisée par des sanctions financières sur ses proches lieutenants comme Ali Hassan Khalil <sup>(25)</sup>. Lorsque le président de la République a annoncé la nouvelle revendication libanaise de 1 430 km<sup>2</sup>, il a également été accusé de faire de la surenchère pour protester contre les sanctions américaines imposées à son gendre Gebran Bassil <sup>(26)</sup>. Le *Hezbollah* de Hassan Nasrallah, première force politique du pays, reste, quant à lui, en retrait sur le dossier de la ZEE tout en exerçant un contrôle discret des marges de manœuvres autorisées à ses alliés. D'abord fermement opposé à toute forme de négociation avec Israël, le *Hezbollah* a fini par accepter l'accord-cadre en raison de la faillite de l'économie nationale. Cependant non sans condition : l'accord devait mentionner la frontière terrestre et la délégation libanaise être exclusivement composée de militaires afin de mener des négociations techniques sans politicien. Le parti-milice a également pris soin de préserver son image de résistant en communiquant sur le fait qu'il ne s'agit en aucun cas d'une amorce de normalisation avec l'État hébreu. Sa raison d'être et sa structure font qu'il est l'argument dissuasif du Liban qui pousse Israël à la négociation, car son arsenal, renforcé depuis son intervention en Syrie, bloque toute action unilatérale. D'un autre côté, il est la force qui pousse Israël à une telle intransigeance dans les négociations. Suivant l'étendue

<sup>(21)</sup> EPHRON Dan, « How Arab Ties With Israel Became the Middle East's New Normal », *Foreign Policy*, 21 décembre 2020 (<https://foreignpolicy.com/>).

<sup>(22)</sup> NOUN Fady, « Le Liban exhorte l'Arabie saoudite à revenir sur sa décision », *L'Orient-Le Jour*, 27 avril 2021.

<sup>(23)</sup> « East Med Gas Forum Turns into Regional Organisation, in Blow to Turkey », *The Arab Weekly*, 23 septembre 2020 (<https://the arabweekly.com/>).

<sup>(24)</sup> GIL Ines, « Entretien avec Daniel Meier - Les négociations entre Israël et le Liban pour délimiter la frontière maritime », *Les clés du Moyen-Orient*, 15 janvier 2021 (<https://www.lesclesdumoyenorient.com/>).

<sup>(25)</sup> HADDAD Scarlett, « Berri : L'accord-cadre sur le tracé des frontières ouvre la voie aux négociations... », *L'Orient-Le Jour*, 2 octobre 2020.

<sup>(26)</sup> JALKH Jeanine, « Just what is Gebran Bassil's game in the maritime border demarcation? », *L'Orient Today*, 28 avril 2021 (<https://today.lorientjour.com/>).

des ressources présentes dans la future ZEE libanaise, la puissance militaire politique et sociale du « Parti de Dieu » pourrait en sortir renforcée. De plus, l'actualité récente prouve les capacités du *Hezbollah* à se renforcer en temps de crise, par l'intermédiaire d'une « économie de guerre »<sup>(27)</sup> basée notamment sur la contrebande de carburant subventionné vers la Syrie accompagnée de divers trafics très lucratifs : armes, drogues, vivres.

Outre le poids financier des subventions qui s'évaporent en Syrie, les pénuries autant que les coupures de courant sont de plus en plus fréquentes. Le Liban dépendant à 95 % des importations pour son énergie<sup>(28)</sup>, est en défaut de paiement auprès de ses fournisseurs et pourrait connaître d'importants *black outs*<sup>(29)</sup>. Les contrats d'approvisionnement en carburant avec la Sonatrach (Algérie) n'ont pas été renouvelés au début de 2021. L'entreprise turque Karpowership, qui fournit et exploite deux navires-centrales, a récemment arrêté sa production, équivalente à 25 % des besoins en électricité du pays<sup>(30)</sup>. Cette précarité énergétique pourrait *in fine* affaiblir le pays du Cèdre dans la négociation de la ZEE et l'obliger à accepter un accord rapide ni forcément juste ni forcément avantageux, d'autant qu'une fois la situation stabilisée, il faudrait attendre cinq ans avant les premières retombées économiques<sup>(31)</sup>.

\*  
\*\*

La dernière inconnue au sujet de ce conflit frontalier est son degré d'imbrication dans la rivalité opposant les États-Unis et Israël à l'Iran et donc l'effet que pourrait avoir une détente régionale par la signature d'un nouvel accord sur le nucléaire<sup>(32)</sup>, à l'heure où l'on entrevoit un rapprochement entre Téhéran et Riyad<sup>(33)</sup>. Toutefois, à force de percevoir le Liban, souvent à juste titre, comme un territoire pivot des rivalités régionales, la marge de manœuvre et l'autonomie des acteurs nationaux ont tendance à être minimisées et ils ont su en tirer allègrement profit. Si le risque d'une guerre entre Israël et le *Hezbollah* pour la frontière maritime reste peu probable, une issue rapide aux négociations demeure incertaine. ♦

(27) AFP, « Le Liban s'engage à lutter contre la contrebande vers la Syrie », *Al-Mashareq*, 15 mai 2020 (<https://almashareq.com/>).

(28) CHAPLAIN Alix, « L'électricité, un enjeu clef de la crise libanaise », *The Conversation*, 13 août 2020 (<https://theconversation.com/>).

(29) « Karpowership cesse d'alimenter le Liban en courant électrique », *L'Orient-Le Jour*, 14 mai 2021.

(30) *Ibidem*.

(31) GIL Ines, *op. cit.*

(32) « Nucléaire iranien : discussions "fructueuses" avec les États-Unis pour sauver l'accord de Vienne », *France 24*, 6 avril 2021 ([www.france24.com/](http://www.france24.com/)).

(33) « Contacts. Rencontres et espoirs de détente entre l'Iran et l'Arabie Saoudite », *Courrier international*, 19 avril 2021.